

EN BREF

- **14/02/2024** – GAFA : [Google pourrait être sur le point de faire son entrée au Lloyd's](#) en créant un syndicat captif.
- **15/02/2024** – Assurance de biens : [70 649 vols de véhicules ont été comptabilisés](#) en 2023, soit une hausse de 11% par rapport à 2022.
- **15/02/2024** – Complémentaire santé : lancement d'une [mission d'information](#) menée par le groupe RDPI sur la forte hausse des tarifs des couvertures de complémentaire santé.
- **29/02/2024** – Risque climatique : pour comprendre le faible recours en Europe aux assurances contre les risques climatiques (environ un quart des pertes sont assurées), [l'EIOPA a mené une étude](#) pointant un certains nombres de barrières et précisant des solutions.
- **29/02/2024** – Epargne : en janvier 2024, [la collecte en assurance vie a atteint un nouveau record](#) à 15,9 Md€ (+12% sur un an). Les produits Plan Epargne Retraite bénéficient de cet engouement avec un encours total de 75 Md€, en hausse de 21% sur un an.

L'Assurance-chômage reste dans le vert, mais ses excédents sont moins forts que prévu

[L'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce \(Unédic\) a annoncé une trajectoire de son solde financier de 2024 à 2027 nettement moins favorable que celle dévoilée en septembre](#), bien que les recettes continuent de dépasser les dépenses, permettant de réduire la dette.

L'excédent financier devrait diminuer sur l'année 2024, passant de +1,6 milliard en 2023 à +1,1 milliard en 2024, mais connaître une remontée sur les années suivantes.

La dette devrait quant à elle diminuer dans les prochaines années jusqu'à atteindre 38,6 milliards d'euros d'ici 2027 soit une diminution de 25 milliards par rapport à la dette à fin 2021. Cette forte baisse de la dette s'expliquerait en partie par les effets de conjoncture et par l'effet des réformes de l'indemnisation du chômage imposées par les gouvernements Philippe et Borne.

L'Unédic prévoit une hausse des recettes de 48,1 à 51,6 milliards d'euros d'ici 2027, tandis que les dépenses devraient diminuer de 44,5 à 40,4 milliards sur la même période. Cependant, des incertitudes persistent quant à l'avenir de l'Unédic, notamment en ce qui concerne sa contribution au budget de France Travail et la signature de la convention tripartite avec l'Etat et l'ex-Pôle emploi.

La déclaration de politique générale de Gabriel Attal a également semé le doute quant à l'avenir de l'Unédic, avec notamment des menaces d'interventions si la trajectoire financière venait à dévier. Cependant, le gouvernement doit encore statuer sur le maintien ou non du projet de porter la contribution de l'Unédic au budget de l'opérateur France Travail ainsi que sur le sort de la dernière convention d'assurance chômage.

L'avenir de l'Unédic dans le réseau France Travail reste donc

incertain, mais Jean-Eudes Tesson insiste sur l'importance de la performance de France Travail pour la baisse du chômage et demande au gouvernement de maintenir la stabilité dans ses décisions.

Assurance emprunteur : les défis persistants malgré la loi Lemoine

Depuis l'entrée en vigueur de la [loi Lemoine en 2022](#), qui visait à faciliter la substitution d'assurance emprunteur, les demandes de changement n'ont pas augmenté de manière significative malgré les efforts déployés pour lever les obstacles.

Bien que la législation ait été conçue pour encourager la concurrence et offrir aux emprunteurs la possibilité de choisir des assurances moins coûteuses, [le nombre de contrats souscrits auprès d'autres établissements que la banque prêteuse reste relativement stable](#). De plus, de nouvelles clauses d'exclusion dans les contrats sans questionnaire médical suscitent des préoccupations quant à la couverture effective des emprunteurs, en particulier en cas de maladies préexistantes.

Cette évolution soulève des interrogations sur l'impact réel de la législation du secteur de l'assurance emprunteur et met en évidence la nécessité pour les consommateurs de rester vigilants et informés lorsqu'ils souscrivent à ce type de contrat. Il est essentiel que les emprunteurs comprennent les implications des clauses d'exclusion et recherchent des contrats alternatifs offrant une couverture plus complète.

En outre, les professionnels du courtage immobilier soulignent l'importance de scruter attentivement les termes des contrats afin d'éviter les désagréments en cas de besoin de couverture.

LES EVENEMENTS À VENIR

➤ Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.